

SAISON SPORTIVE 2021 – 2022

DOSSIER D'INSCRIPTION

(Cadre réservé au CNC, ne rien inscrire)

Séance du : / H...

CLUB NAUTIQUE CONCARNOIS

LE PORZOU - B.P. 327 - 29183 - CONCARNEAU Cedex
Tél. 06.17.90.59.84 E-Mail : cnconcarneau@orange.fr

AQUAGYM / MARCHE AQUATIQUE

COTISATIONS ANNUELLES :

AQUAGYM :

1 SEANCE / SEMAINE : 225 € + 10€ LICENCE FFN

2 ACTIVITES FITNESS / SEMAINE : 285 € + 10€ LICENCE FFN

MARCHE AQUATIQUE 143€ + 10€ LICENCE FFN

(Comprend : l'adhésion au CNC – les séances – le badge)

RENSEIGNEMENTS ADHERENT

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail : @

Afin d'éviter les erreurs, merci d'envoyer votre adresse mail à cnconcarneau@orange.fr

Tél. fixe : Portable :

Personne à prévenir en cas d'accident :

Nombre d'années d'Aquagym/Marche aquatique accomplies à Concarneau :

Jours et horaires souhaités : 1^{er} choix : / H.....

2^{ème} choix : / H.....

Je règle ce jour la cotisation annuelle par chèque(s) bancaire(s) de:

• 1 séance hebdomadaire : 225 € ou 3 x 75 € + 10€ licence FFN

• 2 séances hebdomadaires : 285 € ou 3 x 95 € + 10€ licence FFN

Contenu du dossier (ne rien cocher, ni inscrire SVP)

Formulaire licence

Certificat médical de non contre-indication mentionnant : "la pratique de l'Aquagym" ou "de la marche aquatique" si besoin ou attestation de réponse au questionnaire de santé (le CERFA n°15699.01 est à conserver par l'adhérent)

1 enveloppe portant votre adresse, et affranchie au tarif normal

Chèque(s) de règlement de la cotisation (encaissement en Octobre, Décembre 2021 et Mars 2022) et de la licence séparément

- CONDITIONS GENERALES -

L'adhésion à l'association s'entend par l'acquiescement de la cotisation et la signature du règlement intérieur (pages 2 et 3).

1) AUTORISATION D'EXPLOITATION D'IMAGE

Dans le cadre de la promotion de ses activités, le Club Nautique Concarnois est susceptible de faire des photos où des vidéos de groupe lors des séances.

Ces photos ou vidéos pourront faire l'objet d'une diffusion sur supports papiers ou numériques et pourront être diffusées par voie multimédias, Internet (site web, réseaux sociaux), ou presse.

Toute personne ayant un droit exclusif sur son image et l'utilisation qui en est faite, à défaut d'accord de votre part dans le cadre de la présente autorisation, votre image ne pourra faire l'objet d'une quelconque fixation, utilisation, ou diffusion.

Cochez la case concernée :

- Autorise la diffusion et la publication de photographie(s), vidéo(s) me représentant dans le(s) cadre(s) strictement énoncé(s) ci-dessus.
- N'autorise pas la diffusion et la publication de photographie(s), vidéo(s) me représentant.

2) CERTIFICAT MEDICAL

Rédigé par le médecin de votre choix, ce document est obligatoire pour la pratique d'activités sportives de loisir et de compétition en club, et pour l'affiliation à toute fédération.

Ce certificat est exigé dès la première séance d'entraînement.

- Il doit comporter clairement la mention de non contre-indication à : "la pratique de l'aquagym" ou "de la marche aquatique"
- Les certificats médicaux mentionnant la pratique d'autres sports ne sont pas acceptés.
- Pour être valable jusqu'à la fin de la saison sportive, il est souhaitable que ce certificat soit délivré par votre médecin postérieurement au 31 juillet 2019.

Validité d'un certificat médical : 36 mois.

3) ATTESTATION DE REPONSE AU QUESTIONNAIRE DE SANTE (si renouvellement d'adhésion)

Certifie **avoir répondu NON** à toutes les questions du formulaire de santé lors de la demande de renouvellement de mon adhésion pour la saison 2021-2022. Le cas échéant, vous devez fournir un certificat médical.

4) FICHE DE LIAISON MÉDICALE

Cette fiche permet au médecin susceptible d'intervenir auprès de vous en cas d'accident, de connaître vos antécédents, contre-indications éventuelles à un traitement, ou tout problème particulier.

Elle est soumise au secret médical et doit être placée dans une enveloppe fermée.

Conservée dans votre dossier, elle sera remise en cas de nécessité au médecin.

Cette fiche est à votre disposition sur demande.

- Souhaite remplir une fiche de liaison médicale.
- Déclare ne pas avoir de particularité médicale nécessitant de fiche de liaison.

5) COTISATION(S)

J'ai bien pris note que :

- L'inscription aux cours d'Aquagym ou de Marche Aquatique du CNC se fait pour une saison sportive entière.
- Il ne vous sera fait aucun remboursement total ou partiel de cette cotisation

6) Licence FFN

Pour permettre à la natation d'atteindre le rang qui doit être le sien au sein du sport français, la Fédération Française de Natation (FFN) impose aux clubs affiliés de licencier tous ses adhérents par le biais de sa réforme « 100% licenciés ». Pour cela, la fédération a mis en place des prix attractifs et adaptés aux pratiques. Concernant les activités d'aquagym et de marche aquatique, la licence non-compétitive pour les adultes s'élève à 10€. Ce montant est directement reversé à la FFN et vient s'ajouter au prix de l'adhésion au CNC. Cette licence fait office d'assurance, elle est donc obligatoire pour tous les adhérents.

Garanties incluses dans la licence FFN :

a) La Garantie "Responsabilité Civile"

Chaque adhérent est garanti pour les obligations qui pourraient peser sur lui de réparer un dommage subi par autrui à la suite d'un événement dont il est responsable, directement ou indirectement, dommage provoqué au cours de la pratique de la natation ou de tout autre activité exercée dans le cadre de la natation.

b) La Garantie de base "Individuelle Accidents Corporels"

Chaque adhérent bénéficie d'une garantie de base intervenant en cas d'atteinte corporelle non intentionnelle de sa part, provenant de l'action imprévue et soudaine d'une cause extérieure.

Conformément à l'article L 3214 du Code du Sport, le CNC rappelle au futur adhérent l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer.

Je soussigné(e) :

Nom :..... Prénom : Né(e) le : .../.../.....,
déclare avoir pris connaissance des informations figurant dans ce dossier
d'inscription, et en accepte les conditions générales.

Fait à Concarneau, le

Signature :

(Précédée de la mention « Lu et approuvé »)

I - L'obligation de fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive (CMNCI)

Pour les sportifs majeurs, la présentation d'un CMNCI est obligatoire pour :

- la délivrance d'une première licence FFN [en gras] - ce CMNCI doit dater de moins d'un an ;
- le renouvellement d'une licence FFN (= délivrance d'une nouvelle licence, sans discontinuité dans le temps avec la précédente au sein de la FFN) tous les trois ans [en gras] - ce CMNCI doit dater de moins d'un an ;
- le renouvellement d'une licence FFN tous les ans [en gras] en cas de réponse positive à l'une des questions du questionnaire médical "**QS Sport - Majeurs**" - ce CMNCI doit dater de moins de six mois.

Quel que soit le cas concerné, le CMNCI doit comporter différentes mentions :

- les pratiques sportives non contre-indiquées envisagées (le cas échéant, le CMNCI mentionne la ou les disciplines dont la pratique est contre-indiquée) ;
- le cas échéant, la mention "pratique en compétition" (article L. 231-2 du code du Sport).

A cet égard, les durées de validité des CMNCI s'apprécie au jour de la demande de licence.

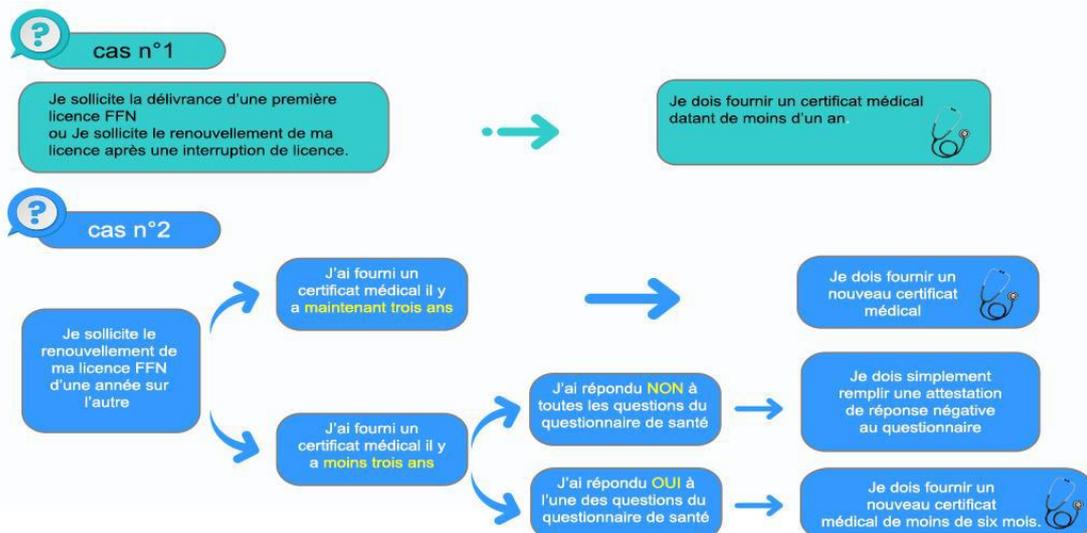
Ainsi :

- pour une durée d'un an, si la demande de licence est faite le 1er septembre, le CMNCI devra dater au plus tôt du 2 septembre de l'année civile précédente.
- pour une durée de six mois, si la demande de licence est faite le 1er septembre, le CMNCI devra dater au plus tôt le 2 mars de la même année civile.

II - L'obligation de fournir une attestation de réponse négative au QS Sport - Majeurs

Lors d'un renouvellement de licence, s'il a présenté un CMNCI au cours d'une des deux saisons précédentes, le licencié a l'obligation de fournir une attestation de réponse négative au questionnaire de santé "**QS Sport - Majeurs**" (voir en page 7)."

CERTIFICAT MEDICAL «MEMO»



(ANNEXE II -22 - ART. A. 231-1 DU CODE DU SPORT)

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON *	OUI	NON
DURANT LES 12 DERNIERS MOIS		
1) un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A CE JOUR		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc ...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>* NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié</i>		

ATTESTATION DE REPONSE NEGATIVE A TOUTES LES QUESTIONS DU QS SPORT MAJEURS - FFN

(à remplir par le licencié demandant le renouvellement de sa licence ou son représentant légal s'il s'agit de majeur protégé)

Je soussigné(e) : [Nom - Prénom]

N° de licence :

Nom du Club :

Demeurant :

.....

..... [Adresse complète]

Atteste sur l'honneur :

- Avoir fourni à un club affilié FFN un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport ou de la ou les disciplines fédérales envisagées, en compétition il y a moins de trois ans.

- Ne pas avoir eu d'interruption de licence depuis la fourniture de ce certificat.

- Avoir répondu NON à toutes les questions du QS Sport - Majeurs « QS - FFN » dont le contenu est précisé à l'Annexe 11-22 (Art. A. 231-1) du Code du sport.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à [Ville] le [date]

Signature du licencié
(ou de son responsable légal s'il
s'agit d'un majeur protégé)

- **Horaires** -

AQUAGYM :

Lundi 11h10-12h10

Mardi 16h15-17h15

Mercredi 20h20-21h20

Samedi 12h15-13h15

L'accès aux vestiaires grâce à la carte magnétique ne peut s'effectuer que 15 minutes avant le début de l'horaire prévu.

MARCHE AQUATIQUE:

Lundi 13h30-14h30

Jeudi 13h-14h